

## Les bonnes règles de conduite



## Précautions à prendre avant la naissance de l'enfant



## Précautions à prendre après la naissance de l'enfant

### ➤ La santé de l'animal

-Assurer le **suivi vétérinaire** de l'animal (bilan de santé une fois par an, vaccins, rappels) ainsi que les soins à réaliser régulièrement en fonction de l'espèce animale (vermifugation, traitement anti-parasitaire).



-Respecter les **besoins spécifiques de l'animal** afin d'éviter tout problème de santé et tout trouble du comportement pouvant nuire aux membres de la famille.

### ➤ La santé de la famille

-Préserver la santé et l'hygiène de l'animal.

-**Nettoyer** régulièrement tout ce que l'animal touche ou utilise.

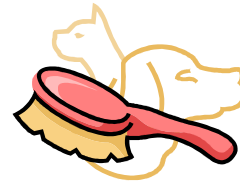
-**Se laver les mains** systématiquement après avoir touché ou caressé l'animal.



-Modifier progressivement **la place de l'animal** dans le foyer : changer son lieu de couchage s'il s'agit de la future place du nouveau-né, éviter l'accès à la cuisine, .....

-Changer progressivement le mode de contact avec l'animal : interdire le léchage, le couchage dans le lit, ...

-Adopter de bonnes **mesures d'hygiène** et veiller à la santé de votre animal.



-En cas de **terrain familial allergique**, renforcer les mesures d'hygiène, éviter moquettes, tapis, coussins, peluches, et laisser à l'animal une place où le risque de réaction allergique est minime pour les membres du foyer.

**Un animal de compagnie suivi régulièrement par un vétérinaire, bien entretenu et bien éduqué n'est plus un danger pour notre santé et celle de bébé.**

### ➤ A la maternité

-**Faire sentir** quotidiennement un lange du nouveau-né à l'animal pour un premier contact et pour le familiariser à cette odeur.

-Les modifications liées à la place de l'animal et aux rapports entretenus avec lui doivent être achevés.

### ➤ Au retour au domicile

-Laisser la maman rentrer en premier au domicile pour être accueillie par l'animal de compagnie, le nouveau-né rentrant secondairement avec le père ou une autre personne.

-Le premier contact visuel et olfactif entre le nourrisson et l'animal doit être effectué **sous surveillance accrue** ; les contacts suivants doivent toujours être sous surveillance.

-S'occuper de l'animal en présence du bébé pour que la présence de l'enfant ne soit pas associée à un rejet de la part de ses maîtres.

-S'assurer que **l'animal garde sa place** : ne pas laisser l'animal s'installer à côté du bébé ou accéder aux chambres, à la cuisine, ni accéder au mobilier de l'enfant.

Ami, confident, partenaire ...  
l'animal familier est souvent un  
compagnon idéal pour les enfants.

⚠ Mais les nourrissons et les jeunes  
enfants ont de faibles défenses  
immunitaires et physiques.

Des **précautions simples** en matière  
d'hygiène et de comportement  
permettent d'éviter l'apparition  
d'agressions, de maladies et d'allergies.



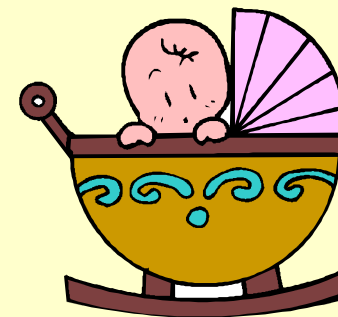
Voici quelques **conseils pratiques** afin  
que votre compagnon animal ne devienne  
pas un danger pour votre bébé.

Pour toute information  
complémentaire, n'hésitez pas à  
demander conseil aux  
professionnels de santé :  
sage-femme, gynécologue  
obstétricien, pédiatre, et  
vétérinaire répondront à vos  
questions



Document réalisé par Sophie Durand,  
Sage-Femme, en collaboration avec Dr  
Deleporte, Vétérinaire.

bébé



&

animal de compagnie

pour une cohabitation  
sans danger

